

# CULTURE DU RIZ EN SEMIS À SEC ENTERRÉ

SUD ENGRAIS

Zone Portuaire des Ségonnaux  
13200 ARLES

MÉDITERRANÉE

2016

➤ Mots clés : Agriculture, productivité, environnement, eau, fertilisants, préservation de la ressource en eau



## L'ENTREPRISE

La société est une entreprise implantée sur la commune d'Arles dont l'activité est le stockage, le mélange, le conditionnement et la redistribution des engrais et des fertilisants agricoles pour l'agriculture régionale.



## LE CONTEXTE

Installation classée sous le régime de l'Autorisation, l'entreprise mène depuis plusieurs années son développement en tenant compte de son impact environnemental, social et sociétal. Dans ce cadre, elle a mis en place un Système de Management Environnemental conforme à la norme ISO 14 001 pour la protection de l'environnement.

L'entreprise est engagée depuis de nombreuses années dans la mise au point de solutions éco-responsables pour l'agriculture et notamment dans le cadre régional en signant la « charte d'engagement des éco-acteurs de la réserve de biosphère 2014-2017 de Camargue » reconnue par l'UNESCO.



## IDÉE ET OBJECTIFS

Sud Engrais est ainsi un des acteurs principaux du projet « culture du riz en semis à sec enterré ». L'objectif est de maîtriser le premier facteur limitant du rendement qui est la maîtrise de la population et à mieux appréhender les enjeux environnementaux liés à la riziculture au sein du Parc Naturel Régional de Camargue sans compromettre le potentiel de production voire l'augmenter via l'amélioration de la génétique des variétés cultivées.



## MISE EN OEUVRE

Dans certaines conditions, ce mode de culture, reproductible en respectant les règles fondamentales de l'agronomie, ambitionne d'être une alternative économiquement et techniquement viable dans les régions où la maîtrise de l'eau est une nécessité tout en préservant la productivité et l'environnement : il correspond en fait à une agriculture intensive et durable, conforme aux objectifs largement argumentés dans les rapports de la FAO.

- Les **économies d'eau** réalisées au cours du cycle cultural sont de l'ordre de **30%** ;
- La méthode de semis permet une réduction de l'usage des pesticides et autorise le désherbage mécanique ;

- Le fractionnement de l'utilisation des fertilisants lors des diverses phases de croissance permet de limiter les quantités utilisées et de couvrir de manière optimale les besoins de la plante en rapport avec son potentiel de production. Les tests menés sur plusieurs campagnes confirment l'intérêt des azotes à libération contrôlée « CRF » (Control Release Fertilizer) en fond afin de supprimer le troisième apport en culture sans compromettre le potentiel de production.

L'entreprise accompagne depuis plusieurs années ses agriculteurs partenaires dans leurs recherches de solutions technico-économiques. Le semis à sec est perçu comme une alternative pertinente puisqu'il est reconduit sur les mêmes exploitations d'une campagne sur l'autre. Il peut être transposé à l'agriculture biologique en fonction du cycle des variétés cultivées.



## RÉSULTATS

Cette action rentre dans le cadre du développement de stratégies cohérentes d'agriculture intégrée mettant en relation les acteurs de la filière, de l'amont à l'aval. C'est une démarche pragmatique d'agriculture innovante prenant en compte trois volets : l'environnement, l'économie et le social.

- Produire des céréales et autres cultures saines et de haute qualité ;
- Préserver l'environnement et l'équilibre des écosystèmes ;
- Pérenniser l'activité agricole sur les territoires ;
- Pérenniser la ressource en eau dans les zones où elle constitue un enjeu prioritaire.



## BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

Pour confirmer ces préoccupations, l'entreprise s'est vue renouveler son agrément « Entreprise Solidaire » le 2 Juin dernier pour une durée de 5 ans.



## GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 2 : Assurer la sécurité alimentaire, promouvoir l'agriculture durable

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables

ODD 15 : Préserver les écosystèmes terrestres en veillant à les exploiter de façon durable

ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des Objectifs